

MESURES DE PROTECTION **AU 23.12.2020**

Visites, familles, sur rendez-vous au secrétariat, traçage des contacts obligatoire, voir horaires du secrétariat pendant les Fêtes www.laroseaie.ch :

- 1 visite en chambre par jour de 13h30 à 17h30, 1 personne, 45 minutes (petits-enfants autorisés). Pour les résidents et les visites, le port du masque est obligatoire dans toute l'institution et en chambre.
- Visites au parloir de 13h30 à 16h30, 45 minutes.
- 22.12.2020 Les visiteurs et les proches ne peuvent pas partager un repas en salle à manger, nous avons l'interdiction de prendre des réservations.

Résidents : dès le 18.12.2020, les repas de midi et du soir en salle à manger et à la salle polyvalente (max. 50 personnes par salle).

- Au maximum 4 personnes par table.
- Les résidents portent le masque lors des soins et dès qu'ils se trouvent à l'extérieur de leur chambre.

Famille :

Les sorties à l'extérieur pour un repas en famille sont autorisées. Les directives de l'OFSP sont à respecter, maximum 10 personnes dans le cadre familial et mesures d'hygiène.

Au retour, les repas doivent être pris en chambre pendant 3 jours (quarantaine uniquement pour les repas). Les personnes infectées sont contagieuses déjà 2 jours avant l'apparition des symptômes.

Cantines : nous livrons des cantines du lundi au dimanche.

Pour nos résidents et le personnel, il est de la responsabilité de chacun de respecter et de faire respecter strictement les directives d'hygiène de **la direction de la santé du 21.12.2020 18h20.**

Nous vous souhaitons de belles Fêtes.



La Direction 23.12.2020